

# DANSE

Doyenne **Kate Ketchum**

## COURS DE DANSE POUR ADULTES DÈS 20 ANS.

Ces cours sont proposés à toutes personnes recherchant un épanouissement personnel dans la pratique de la danse classique ou moderne afin de développer une musculature harmonieuse et d'améliorer sa posture, sa souplesse.

Ils permettent également d'étendre la conscience corporelle par la respiration, la coordination et l'équilibre, d'acquérir plus de confiance en soi et diminuer le stress existentiel par le plaisir du mouvement.

Laissez vous porter par la musique et venez découvrir cet art de danser !

IL EST RECOMMANDÉ D'AVOIR QUELQUES BASES TECHNIQUES DE DANSE.

### DANSE CLASSIQUE

Professeur Lucy Nightingale

Prérequis dès 20 ans

– Ecolage en cours collectif – hebdomadaire, 75 minutes – CHF 800.-

Horaire mardi, de 12h15 à 13h30 (Niveau moyen)

mercredi, de 18h30 à 19h45 (Niveau avancé)

Lieu Jonction-Danse

### DANSE MODERNE

Professeur Lucy Nightingale

Prérequis dès 20 ans

– Ecolage en cours collectif – hebdomadaire, 75 minutes – CHF 800.-

Horaire lundi de 12h15 à 13h30 (Niveau moyen)

Horaire jeudi de 12h15 à 13h30 (Niveau moyen)

Lieu Jonction-Danse

### IMPROVISATION

Professeur Lucy Nightingale

Prérequis dès 20 ans

– Ecolage en cours collectif – CHF 490.-

Horaire 1 dimanche par mois de 17h à 19h

Lieu Jonction-Danse

## **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

### **INSCRIPTIONS**

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre  
Rue François D'Ivernois 7, 1206 Genève +41 (0)22 329 67 22  
Responsable de la filière adultes : **Gaëlle Richeux**

### **INSCRIPTIONS EN LIGNE : [CONSERVATOIREPOPULAIRE.CH](http://CONSERVATOIREPOPULAIRE.CH)**

Les élèves sont acceptés en fonction des places disponibles. Ils reçoivent, début juillet, un courrier concernant leur inscription. Aucune inscription n'est prise par téléphone ni aucun formulaire envoyé par courrier.

### **RÉINSCRIPTIONS**

Les demandes de réinscription aux cours pour l'année suivante sont envoyées par courriel à tous les élèves courant mars

### **ÉCOLAGES**

Les écolages des cours collectifs sont mentionnés en regard de chaque cours. Ces cours sont ouverts en fonction du nombre d'inscriptions.

### **MODALITÉS DE PAIEMENT**

L'inscription aux cours annuels est faite pour l'année scolaire et les écolages correspondants sont dus pour l'année entière. Ils doivent être réglés dans les 30 jours suivant l'émission de la facture. Des échelonnements de paiement (en 3 ou 6 fois) sont possibles sur demande par courrier ou courriel jusqu'au 30 septembre 2020  
[administration@conservatoirepopulaire.ch](mailto:administration@conservatoirepopulaire.ch).

### **ANNULATION**

Les écolages sont dus pour l'année scolaire entière.  
En cas de démission, la Direction peut décider de réduire ou modifier la facture si la démission est fondée sur de justes motifs tels qu'un départ imprévisible, un changement de statut de la famille ou des problèmes de santé attestés par un certificat médical. Dans tous les cas, une demande écrite doit être faite à la Direction.  
En cas d'acceptation par la Direction d'une démission en cours d'année, l'écolage est dû jusqu'à la fin du trimestre correspondant à la date de réception du courrier.

### **DÉROULEMENT DU CURSUS**

Responsable de la Filière adultes  
Les élèves de la Filière adultes sont sous la responsabilité de la responsable de la Filière qui est disponible pour toutes questions relatives à l'enseignement.  
Dans le cadre de leur apprentissage, les élèves participent à des prestations publiques.